

Ce bulletin d'information, bi-mensuel pendant la campagne feux de forêt d'été, s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels que indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles dans la notice diffusée avec l'ordre de service feux de forêt, ainsi que sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Pour toute information complémentaire, contacter l'antenne de Valabre au 04 42 94 94 36 ou par email à antenne-valabre@meteo.fr.

Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 15 juillet 2004 dans le Sud-Est de la France

La première quinzaine de juillet a vu des pluies quasi inexistantes sur le littoral du Languedoc-Roussillon, l'ouest de la région PACA, le sud de la Drôme et la Corse.

Ailleurs, les pluies sont faibles en général (souvent de l'ordre de 5 mm). Elles sont modérées (15 à 25 mm) sur les Pyrénées, les Cévennes, la Lozère, l'Ardèche, ainsi que sur l'est de la région (est des Hautes Alpes, Alpes du Sud et Côte d'Azur).

En Corse, seul le Cortenais a reçu des pluies significatives (15 à 25 mm).

Mis à part sur les zones arrosées, le dessèchement, déjà important en début de mois, s'est donc amplifié. Malgré la sécheresse, les conditions météorologiques de la première quinzaine (masse d'air humide en première semaine, fraîcheur en deuxième semaine) n'ont pas été très favorables à un niveau de danger d'incendies important.

1. Etude de la sensibilité au feu au 15 juillet 2004 à 14h légales (à partir des indices de sécheresse Ih et Is)

• **Sur le nord-ouest de la région (48, Cévennes, 07, nord 26), ainsi que sur la partie est (est 05, est 04, 06, 2A extrême sud, 2B Cortenais-Balagne) :**

Sur le continent et le Cortenais, la sensibilité au feu a évolué favorablement en raison des pluies relevées de début juillet. La Balagne et l'extrême sud de la Corse bénéficient encore de l'effet des pluies de juin. Sur toutes ces zones, la sensibilité est modérée en général, la vulnérabilité au feu pouvant se traduire surtout par vent fort et humidité basse.

On notera que, sur 48-Cévennes-07, il persiste en profondeur une sécheresse marquée (IS entre 400 et 500) et que la sensibilité modérée rencontrée actuellement est liée à une humidification superficielle due aux pluies, et très temporaire. En l'absence de pluies dans les jours à venir, avec la reprise du dessèchement superficiel, la sensibilité pourrait donc devenir rapidement importante.

Même remarque pour 05 le long de la Durance, mais en soulignant une sécheresse profonde remarquable (IS 600). De forts risques sont à attendre en l'absence de pluie.

La sensibilité au feu est faible sur certaines zones (66 montagne, 07 plateau ardéchois, 05 Queyras, 06 montagne+est Nice).

• **Ailleurs (est 66, 11, 34, 30 sauf Cévennes, sud 26, 84, 13, ouest 04, ouest 05, 83, 2A sauf sud, 2B sauf Cortenais-Balagne) :**

Le dessèchement superficiel et le profond sont importants (IH entre 130 et 300 ; IS entre 450 et 770). La sensibilité au feu est très grande. Des feux sont susceptibles de se déclarer en toutes conditions, sauf par humidité élevée. De grands feux sont possibles par vent fort, voire aussi par vent modéré et températures élevées.

Les zones les plus critiques se situent sur 13-84-est 30-ouest et sud 04-sud 26. Le dessèchement superficiel est extrême, équivalent à celui de 2003 (indice IH à plus de 200), et le dessèchement profond est très fort (indice IS à plus de 600).

Ce sont les zones 13 Etang de Berre Cote bleue et Salonais qui présentent les valeurs maximales, avec une sécheresse extrême tant en profondeur qu'en surface (IH 230 ; IS 720-770). Situation propice des feux catastrophes par vent fort dès à présent sur ces zones, puis extension sous quelques jours aux autres zones.

Le département 83, initialement très sec, a vu une légère baisse de sensibilité avec quelques orages (4-5 mm). La sécheresse profonde est maintenant extrême (IS vers 750 sur le Toulonnais, 710 dans les Maures). Le dessèchement superficiel est assez fort (IH 110-130), mais désormais suffisant pour permettre des feux importants.

Remarques concernant les mesures d'inflammabilité de l'INRA au Ruscas (83) :

Le secteur du Ruscas a reçu, le 13/6/04, une pluie importante de 49 mm. Cette pluie, liée à un orage, très localisée, a eu un impact important sur l'inflammabilité de la végétation en ce lieu. Sur le reste du Massif des Maures, ainsi que sur le littoral des Maures, les pluies sont restées faibles, entre 3 et 4 mm et n'ont eu qu'une incidence réduite sur l'état de la végétation.

Les mesures d'inflammabilité faites par l'INRA sur le site du Ruscas ne sont donc pas représentatives du massif des Maures.

Quelques références historiques :

-04 : Sur l'ouest et le sud du département, situation de sécheresse équivalente à celle du feu d'Esparron sur Verdon (648ha) le 17/7/2003.

-05 : Sécheresse plus marquée que sur le feu des Vignaux (97 ha) le 28/7/2003.

-13 : Situation de sécheresse extrême, supérieure à celle du feu de Septèmes (3450 ha) le 25/7/1997. La sécheresse profonde est supérieure à 2003.

-26 : au sud et à l'est, situation de sécheresse supérieure à celle du feu d'Eygalières (100 ha) le 24/6/2003.

-2A : sur la partie ouest, la sécheresse est maintenant équivalente à celle des feux de Pilacanal (5000ha) ou Serra di Ferro (5000 ha) le 26/7/1983.

-2B : nous manquons d'informations précises sur la partie montagneuse, mais la situation semble avoir

atteint un état critique. Réserve autour de 30 mm, ce qui correspond aux valeurs sur les grands feux de montagne, notamment Vivario (3902 ha) le 24/8/2000. Situation critique sur le Cap Corse.

-30 : Situation de sécheresse comparable à celle du feu de Nîmes (250 ha) le 27/7/1979.

-34 : Situation de sécheresse comparable à celle du feu de Aumelas (149 ha) le 3/7/2003.

-83 : La sécheresse profonde a maintenant dépassé celle du feu de Vidauban 1 (6744 ha) le 17/7/2003, mais le dessèchement superficiel n'est pas aussi fort (IH 110-130 au lieu de 290 en 2003). Il est tout de même suffisant pour le déclenchement de feux importants. De plus, en

cas

de feu, de nombreux végétaux morts sur pied, du fait de la sécheresse de 2003, aggraveraient l'intensité de la propagation.

-84 : Sécheresse supérieure à 2003, y compris le dessèchement superficiel qui est extrême.

2. Elements statistiques complémentaires, concernant la réserve en eau du sol au 15 juillet (à 8 h légales)

Période de référence : 1984-2003 (1992-2003 pour les zones présentant *)

Valeurs de réserve en mm zone climatique	15/7/2003	15/7/2004	moyenne 84-03	valeurs les plus basses de 1984 à 2003 pour un 15 juillet	
Pyrénées-Orientales	42	54	62	35 1986	35 1998
Languedoc occidental	33	39	67	30 1989	33 2003
Bas Languedoc	18	29	48	18 2003	25 1989
Plateaux Massif Central *	52	72	105	52 2003	74 1994
Cévennes	33	42	77	33 2003	47 1994
Bas Rhône	18	25	55	18 2003	26 1989
Moyenne vallée du Rhône *	25	29	77	25 2003	35 1994
Provence littorale	16	24	38	16 1989-2003	22 1999
Haute-Provence	26	33	63	26 2003	48 1991
Hautes-Alpes	44	47	91	44 2003	63 1984
Alpes du Sud	61	71	92	61 2003	67 1984
Côte d'Azur	18	43	47	18 2003	28 2001
Corse occidentale	14	45	43	14 2003	25 2001
Corse orientale	15	31	43	15 2003	25 1993
Montagne corse *	32	54	64	32 2003	41 1993

Comparaison avec le 15/7/2003 : Valeurs équivalentes dans les Hautes Alpes et la Moyenne vallée du Rhône, ou légèrement supérieures ailleurs. En Corse et sur la Côte d'Azur, valeurs bien supérieures à 2003.

- Réserve voisine de la moyenne : Corse occidentale
- Réserve inférieure à la moyenne :
 - déficit faible : Pyrénées-Orientales, Côte d'Azur
 - déficit modéré : Corse orientale, Montagne Corse
 - déficit fort : Languedoc occidental, Bas Languedoc, Provence littorale, Alpes du Sud
 - déficit très fort : Plateaux Massif Central, Cévennes, Bas Rhône, Moyenne vallée du Rhône, Haute Provence, Hautes Alpes.

Les records en vigueur, datant le plus souvent de 2003, ne sont pas atteints. On en est toutefois très proche dans les Hautes Alpes.

L'année 2004 se situe au 2^{ème} rang des années basses, après 2003, sur les Plateaux Massif Central, les Cévennes, Le Bas Rhône, la Moyenne vallée du Rhône et la Haute Provence.

Remarque : La zone climatique Montagne Corse, qui inclut le moyen pays et la montagne, présente globalement un déficit modéré. On notera que, sur les zones d'altitude, le déficit est plus marqué.

Fin du bulletin d'analyse du 15 juillet 2004. Prochain bulletin : 2 août 2004.